

# Des JO dans le 9-3

## DURÉE DE LA SÉQUENCE

3 min 30 s

## NIVEAUX

Seconde et première

## DESCRIPTION DU CONTENU DE LA SÉQUENCE

La Seine-Saint-Denis occupe une place centrale dans la candidature de Paris aux Jeux olympiques de 2024. Situé entre la capitale et l'aéroport Charles de Gaulle, ce département jeune et dynamique dispose de nombreux atouts et doit accueillir plusieurs infrastructures olympiques, en particulier le village des athlètes. Aussi, d'importantes opérations d'aménagement du territoire doivent avoir lieu pour les Jeux et ces derniers, de plus, serviront d'accélérateur à la réalisation des futures lignes de transport en commun prévues dans le cadre du Grand Paris et viendront stimuler le développement du département.

## NATURE DES IMAGES

Images d'archives, cartes, animations.

## NOTIONS ABORDÉES

Jeux olympiques, aménagement du territoire, développement durable, Paris, banlieue parisienne, Grand Paris.

## SUGGESTIONS D'UTILISATION EN CLASSE

Dans toutes les classes de 1<sup>res</sup> générales et technologiques, le programme de géographie est centré sur la France et l'aménagement de son territoire à toutes les échelles. Aussi, que ce soit au moment d'envisager la région du lycée (ici donc l'Île de France) ou un territoire de proximité – thèmes communs à toutes les sections –, les Franciliens, et notamment ceux de la Seine-Saint-Denis, trouveront dans cette séquence une accroche pour appréhender l'aménagement de leur territoire : Quels acteurs ? Quels moteurs ? Quels objectifs ? Les aménagements olympiques de Seine-Saint-Denis peuvent ainsi parfaitement fournir la matière nécessaire pour réaliser une belle étude de cas. Il s'agira de plus de montrer comment un événement éphémère (ici les Jeux olympiques) peut avoir des conséquences lourdes et décisives sur un territoire. Les élèves pourront à ce sujet comparer les impacts de la candidature parisienne aux Jeux olympiques de 2024 avec ceux de l'accueil de la Coupe du monde de football de 1998 qui, déjà, transforma en profondeur le territoire de la Plaine Commune en Seine-Saint-Denis.

De façon plus large, cette séquence sera mise à profit dans le thème la « France en ville ». Le questionnement central pourra être celui des finalités et les conséquences des politiques d'aménagement : rééquilibrer les territoires, les dynamiser, corriger les inégalités mais aussi en créer de nouvelles par la gentrification induite.

Aussi, cette séquence trouve également sa place dans les chapitres consacrés à la dynamique de localisation des activités : il s'agit surtout de comprendre les nouveaux besoins des métropoles face à la mondialisation. De plus, le thème consacré aux « mobilités à l'échelle d'une agglomération urbaine ou d'une région », peut être introduit et illustré par les nouvelles infrastructures du Grand Paris Express qui traversent le département.

Enfin, l'exemple de la Seine-Saint-Denis peut être utilisé en 2<sup>nde</sup> dans le chapitre « Aménager la ville » qui demande notamment aux élèves de comparer les dynamiques en marche dans une métropole du « Nord » et une du « Sud ». Ils pourront alors confronter la nature et les objectifs du projet parisien avec ceux d'une métropole du « Sud » ayant accueilli les Jeux olympiques, par exemple Rio de Janeiro en 2016.